



Mesures d'économies d'énergie

Eclairage public et chauffage adaptés

Pour pallier le risque de pénurie énergétique annoncé, la commune de Confignon a élaboré un plan d'action, s'inscrivant dans la ligne des recommandations cantonales en matière de sobriété énergétique.

Ces mesures, détaillées au verso, concernent principalement la température dans les bâtiments communaux, ainsi que l'éclairage public et l'illumination des bâtiments.

Conscient des implications pour la population, le Conseil administratif remercie les habitantes et les habitants pour leur compréhension et leurs efforts, au quotidien, dans la mise en place de mesures individuelles d'économie d'énergie.

Renseignements:

Mairie de Confignon

022 850 93 93

info@confignon.ch

Mesures prévues à Confignon

La Commune met progressivement en place la série d'actions suivantes, afin de répondre aux recommandations cantonales et fédérales:

Chauffage:

La température sera limitée dans tous les locaux publics et administratifs

- Locaux communaux et écoles 20°C
- Salles de gymnastique 17°C

Eau chaude sanitaire:

- L'eau chaude sanitaire ne sera plus disponible dans les WC publics des bâtiments communaux

Illumination des bâtiments:

- École de Cressy : partiellement illuminée jusqu'à 22h
- Église et Bâtiments publics communaux éteints
- Sobriété dans les décorations de Noël, illuminées jusqu'à 22h

Commerces:

- La Commune demande aux exploitants l'extinction des vitrines et locaux commerciaux à 22h sur son territoire

Éclairage public:

Ces mesures de restriction sectorielles de l'éclairage public sont coordonnées avec les Communes voisines:

- Lampadaires éteints entre 1h et 5h sur les routes
- Lumières à proximité de la salle communale éteintes
- Mâts et place du village éteints

Toutes ces mesures pourront être adaptées cet hiver, si nécessaire.

Recommandations de sécurité du BPA sur les routes, de nuit :

- Portez des vêtements clairs ou de couleurs vives et des éléments réfléchissants, à vélo, à moto ou à pied!
- Équipez votre vélo de phares et de réflecteurs!
- En voiture, à moto ou à vélo : allumez les phares et nettoyez-les!
- À trottinette, en planche à roulettes et à pied, utilisez un éclairage lorsque la nuit tombe ou que la visibilité est mauvaise!